

ASSEMBLÉE NATIONALE
4 juillet 2018

DÉMOCRATIE PLUS REPRÉSENTATIVE, RESPONSABLE ET EFFICACE - (N° 911)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

présenté par

M. Ferrand, rapporteur au nom de la commission des lois, Mme Braun-Pivet et M. Fesneau

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 2, substituer au mot :

« la »

le mot :

« une ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel